

CONDITIONS DE L'AUREORE

CE JOURNAL se publie trois fois par semaine les MARDI, JEUDI et SAMEDI matin. Le prix de la souscription est de QUATRE PIASTRES par année...

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de six mois. Le Bureau de L'AUREORE est établi rue St. Amable, près le Marché Neuf...



JOURNAL LITTÉRAIRE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, le insertion, 2s, 6d. Chaque insertion subséquente, 7. Dix lignes et au-dessous, le insertion, 3s, 4d.

Imprimé et publié par F. CINQ MARS, Rue St. Amable, demeurant rue Capitale, près au vieux Marché.



L'AUTOMNE.

A. V. M.

Une tristesse amère enveloppe mon âme Quand de cette saison recommencé le cours. Ami, l'Automne éteint la généreuse flamme...

Rien ne peut égaler cette monotonie Où la ville est plongée; une morne atonie S'est a tachée à tout; aux regards soucieux...

De la canne partout la flèche se balance; Eh! bien, demain la pluie et les vents en fureur Peuvent être, détruiront cet espoir du planteur...

Une tristesse amère enveloppe mon âme Quand de cette saison recommencé le cours. Ami, l'Automne éteint la généreuse flamme...

MELANGES.

L'EPÉE

LA DEVISE DU PERE.

Un soir au moment où Antonia venait de se retirer dans sa chambre, elle entend frapper vivement à sa porte.

—Qui est là? demanda-t-elle avec surprise. —C'est moi, répond une voix entrecoupée, c'est Caroline...

—Vous! à cette heure?... Et elle s'empessa d'ouvrir à son amie; mais, en la voyant, elle ne put retenir un cri d'alarme et presque de frayeur...

—Je vous l'ai peur, n'est-ce pas?... j'ai l'air d'une folle! lui dit Caroline. Ah! il y a de quoi le devenir, en effet...

—Oh! rien... presque rien... Dans nos salons, tout se passe décevant, sans éclat... Aucun de ceux qui sont venus ce soir à Fierval ne pourrait soupçonner qu'il se soit passé quelque chose d'extraordinaire...

—Rassurez-vous... et venez... venez! Ne suis-je pas là? dit la créole, qui tenait cachée sous sa pelisse l'épée du marquis de Roverda...

... Emile y jette machinalement les yeux... la plume lui échappe... Il s'assied, il perdit connaissance... Tandis qu'on s'empresse autour de lui, je cours au funeste papier...

Qui a pu écrire cela!... s'écria vivement Antonia, prise au dépourvu. — Puis revenant bien vite à elle-même: Tahiba, pensa-t-elle, Tahiba seul!...

—Je ne sais... je ne puis savoir... dit Caroline, à qui la sincérité de l'exclamation d'Antonia ne pouvait laisser aucun soupçon...

—Il faut, dit Antonia émue mais pleine d'espoir, aller le trouver, dès demain matin... lui demander une explication formelle.

—Pas tout à fait. Ne m'avez-vous pas dit que, dans le parc de la Grande-Maison, il y avait un pavillon écarté dont Mr. de Gorgy s'était fait un réduit particulier...

—Où nous nous rencontrons chaque matin, dit Caroline en retenant ses larmes, comme deux amans avec mystère, où nous prenions le thé ensemble, où nous avions de longues causeries.

—Qui sait maintenant? —Il y viendra, je vous le dis... et vous y serez; vous l'attendrez.

—Oui, oui! c'est cela... mais ne m'quittez pas, mon amie, mon ange sauveur... —Ton ange sauveur! pensa Antonia en la regardant avec une amère compassion...

—Ah! s'écria Caroline avec étonnement mais aussi avec reconnaissance. —Oh merci, Antonia! voyez; c'est pourtant une femme qui demande à être soutenue par une jeune fille! soyez là, soyez cachée; l'idée que vous serez là me donnera du courage...

—Courage!... lui dit Antonia en l'embrassant. —Puis, quand elle fut sortie: —Courage aussi, moi! se dit-elle.

Et, le lendemain matin, à travers les vastes parcs dont les arbres couchés par les raffales d'automne secouaient en gémissant leurs têtes des tourbillons de feuilles...

—Vous avez peur? dit Antonia à Caroline, en feignant de remarquer pour la première fois son émotion et le tremblement dont elle était agitée.

—Oui, je n'ose traverser cette place découverte... il me semble que vingt regards nous observent sous ses arbres... Ces grands bruits entrecoupés de silence m'épouvantent...

—Rassurez-vous... et venez... venez! Ne suis-je pas là? dit la créole, qui tenait cachée sous sa pelisse l'épée du marquis de Roverda...

Le pavillon, bâti simplement comme une maisonnette de jardinier dans un parc impérial, formait un long carré perpendiculaire à la futaie qui s'élevait par derrière...

avons parlé, ne recevait le jour que par sa large porte vitrée et cintrée, dont l'archivolte en briques se détachait gaiement sur la façade de roscilles. Elle servait pour ainsi dire de salle de réception; elle avait une cheminée de marbre blanc dont le tuyau extérieur était un gros cylindre de tuile rouge dressé sur le versant d'un toit en ardoises...

L'autre pièce, plus petite et plus retirée, était à la fois le boudoir du soldat et l'atelier de l'artiste. Elle était éclairée par le haut. Des armes et des toiles décoraient les murs. D'un côté était un cheval, de l'autre un bureau.

La première de ces deux pièces s'appela le parloir et la seconde l'atelier. Elles étaient enfilade et communiquaient ensemble par une porte semblable à la porte d'entrée; mais, pour ménager la lumière dans l'atelier, et néanmoins ne pas trop le séparer du parloir, on avait remplacé les panneaux vitrés de cette porte par une ample draperie dont les plis épais tombaient du cintre jusque sur le tapis.

Telle était l'importante disposition dont Antonia commença par prendre connaissance, tandis que sa compagne se jetait sans force sur le sofa et se laissait aller au torrent de ses pensées incohérentes, mêlées d'angoisse et d'abattement.

—Parlez-lui franchement, dit elle à Caroline, je vais me placer derrière le rideau de cette porte... n'oubliez pas que je suis près de vous, que je verrai comment vous suivrez mes instructions, que je serai témoin de la moindre faiblesse...

—En achevant de prononcer ces mots avec une affectuosité et familière compassion, Antonia passa dans l'atelier, et se tint derrière la draperie qu'elle avait tirée entièrement.

Presque au même instant, le capitaine entra dans le parloir, fit deux pas et resta immobile en voyant Caroline, qui était debout près du sofa et s'appuyait des deux mains, la tête baissée, froide et sans soufite.

—C'est moi, monsieur... c'est Caroline... balbutia d'abord la jeune femme.

—Vous, madame... aujourd'hui... —Aujourd'hui, dit elle plus fermement. —Emile se laissa tomber sur un fauteuil placé contre le guéridon, près duquel il se trouvait, et appuyant ses coudes sur le meuble, son front sur ses deux mains, il demeura ainsi, sans prononcer un mot.

—Emile ne répondit pas. Caroline n'avait rien obtenu par l'abnégation d'elle-même; et sa touchante démarche, toute de confiance et d'abandon, n'était pas encore comprise.

—Emile, vous me cachez quelque chose. Ne me direz-vous rien? Vous le voyez? je viens...

—Monsieur! monsieur! Hier j'ai su que vous aviez un secret; aujourd'hui je crois que ce secret est le souvenir d'une autre femme. Hier j'étais ignorante, aujourd'hui, je suis peut-être éclairée. Hier vous avez été mon maître, aujourd'hui je suis le vôtre... Vous m'écoutez enfin!

En effet, Emile avait tressailli. Caroline leva les yeux vers Antonia, qui, écartant le rideau, lui fit un signe d'appro-

batton. Elle continua avec confiance: —Je vous demande son nom, son pays, son histoire toute entière. Je veux savoir jusqu'aux détails les plus intimes, jusqu'aux plus insignifiants épisodes; j'exige enfin un aveu complet. Mon pardon est à ce prix...

Emile laissa tomber ses main jointes sur le guéridon, mais sans lever les yeux, sans répondre. Caroline prit son chapeau et son chapeau, et se dirigea vers la porte.

—Je vous donne dix minutes, monsieur pour être libre encore. pour penser à elle, pour dire adieu à cette jouissance illégitime et personnelle que vous gardiez au fond du cœur, ou pour renouer à moi. Je vous laisse... eul une dernière fois avec ma rivale; si ce délai pouvait vous suffire pour ressaisir le bonheur que vous regrettez, si, dans cet intervalle, le ciel pouvait vous la rendre elle-même, je n'essaierais pas de lutter ainsi, mais vous n'avez à choisir, je le crois du moins, qu'entre un fantôme et moi. J'espère que vous vous déciderez promptement.

Caroline, avant de sortir, regarda encore du côté d'Antonia, mais l'attitude nouvelle du capitaine ne permettait pas à celle-ci de se montrer. Un pressentiment triste traversa le cœur de Caroline. Mais le silence, l'immobilité d'Emile l'avaient poussée malgré elle dans une voie décisive qu'elle ne pouvait plus abandonner. Elle sortit.

Antonia, cependant, suivait avec anxiété les diverses phases de la scène qui se passait dans le parloir. A peine eut-elle entendu du bruit de la porte qui se fermait, qu'elle s'approcha de la table, prit la plume et écrivit:

—Monsieur, Antonia est ici, à côté de vous... Elle vous écrit d'une main, de l'autre elle tient votre épée et la sienne. Elle devait vous la rendre, mais elle attendra aujourd'hui que vous ayez prononcé seul, dans votre cœur entre-elle absente et sa rivale présente. Si cette dernière l'emporte, dites adieu à Antonia et à l'épée de son père.

Pendant qu'elle terminait cette lettre, le capitaine s'était levé et se promenait à grands pas dans le parloir. Elle l'attendait et s'approcha, palpitante, du rideau fatal qu'elle écarta faiblement, impérieusement, assez seulement pour glisser un regard dans la pièce voisine.

—Si elle savait, se disait-il en pensant à Caroline, si elle savait que ce souvenir m'est plus précieux qu'elle-même, qu'elle est vaincue dans cette lutte entre un fantôme et une réalité!... O mon beau rêve... Emile ne parlait pas, mais Antonia lisait en quelque sorte ses pensées une à une dans son cœur.

—Pourtant, dit-il, encore, et cette fois tout haut, si c'était elle!... O mon Dieu!... hésiter... entre elle et Caroline... un crime... ce serait un crime!...

Le cœur d'Antonia s'épanouissait de joie, ses jambes la soutenaient à peine, sa main écartait la draperie, son visage était pâle, son regard troublé. Le capitaine avait repris sa marche.

—Illusion!... folie!... Il faudrait un miracle à présent.

Accablé, Emile se laissa tomber de nouveau sur le fauteuil qu'il avait quitté, en s'accoudant d'un bras seulement sur le guéridon, mais de manière à tourner le dos à l'entrée de l'atelier. Il était plus calme, mais plus abattu, plus navré, et il disait, la tête appuyée sur sa main:

—Mon Dieu! dans ce triste voyage, je vous avais tant prié de me donner la mort plutôt que de me faire manquer au plus cher de mes vœux!... Si elle m'aimait, vous m'eussiez exaucé... je mourrais à présent ou elle me répondrait... car tout à l'heure il ne sera plus temps!... Antonia! Antonia!... c'est la dernière fois que je t'appelle!...

Hors d'elle, Antonia souleva entièrement le rideau, qui ne la enchaîna plus qu'à demi, et, s'efforçant, tremblante, ivre du

bonheur qu'elle éprouvait et de celui qu'elle allait donner: —Emile! dit-elle en balbutiant.

Mais sa voix fut trop faible, et, dans le même instant, la porte du parloir s'ouvrit, et Caroline parut sur le seuil. Caroline vit tout d'abord l'attitude suspecte de sa rivale; elle vit l'expression de sa physionomie, et dans le mouvement de ses lèvres, elle saisit presque le nom qu'elle prononçait. Un étonnement sévère se peignit sur ses traits: Antonia, troublée, laissa retomber la portière. Emile n'avait vu que Caroline, et s'était levé à son approche.

—Eh bien, monsieur, dit celle-ci d'une voix émue, êtes-vous décidé? —Vous l'emportez, Caroline, répondit-il en faisant sur lui-même un dernier effort. Sa contenance conservait un reste d'abattement, mais son accent et sa physionomie avaient déjà le caractère ferme et persuasif qui accompagnait toujours l'engagement d'un homme d'honneur.

Il avait pris sa main, et, après l'avoir conduite au sofa, il s'était assis à côté d'elle.

—Ainsi, reprit-elle avec une expression où perçait encore un peu de reproche, je ne l'ai pas toujours emporté?

—Non, Caroline; mais après ce qui s'est passé ce matin, je serais fou et lâche de ne pas vous dire que vous l'emportez maintenant; et je n'aurais pas trop de toute ma vie pour vous faire oublier que vous vous êtes humiliée devant moi.

—Et cet aveu, vous êtes prêt à le faire? —Je suis prêt... C'est l'aveu d'un souvenir trop vivement trempé... d'une folie à laquelle je ne dois plus songer, et dont je vous fais le sacrifice...

—Songez-vous bien qu'en le faisant, vous me prouvez que vous désirez notre union?

—Je n'ai pas en effet de plus cher désir ni de plus précieux devoir aujourd'hui... —Songez-vous bien que mon bonheur est en jeu, et que toutes les paroles que vous prononcez ont une portée solennelle, renferment un engagement sacré?

—J'y songe et je ne le prononce qu'avec cette conviction...

—Ecoutez, mon ami, interrompit Caroline en posant la main sur son bras avec une douce autorité et en le regardant fixement, écoutez... je viens d'être seule, et j'ai réfléchi, j'ai beaucoup réfléchi, beaucoup soupçonné, beaucoup deviné peut-être... Il s'agit d'une femme que vous croyez avoir perdue, n'est-ce pas?

—Que je ne puis jamais retrouver! —Mon étourderie vous a empêché de faire les recherches nécessaires... —C'eût été inutile... —Cependant si elle vous cherchait, elle!...

—Une femme viendrait-elle ainsi à la recherche d'un homme!...

—Peut-être dit Caroline en se levant. — Quel est son pays, son nom?

C'en était trop pour Antonia, qui depuis le retour de Caroline écoutait tout avec l'instinct vague du joueur dont la chance insultante a trahi le dernier espoir. Emile la reniait trois fois. Caroline l'avait devinée, Caroline, tout en la croyant perfide à son regard, allait peut-être se sacrifier pour elle et se croire la plus généreuse... C'en était trop. Elle ne pouvait entendre la réponse d'Emile, qui allait la nommer.

Froid et chancelante, mais forte encore et religieuse dans son désespoir, elle marcha vers la porte du fond, après avoir, en passant, jeté un coup d'œil sur la table où elle laissait sa lettre.

Elle ouvrit cette porte, tenant toujours et emportant à jamais l'épée...

Tout aussitôt elle poussa un cri terrible, et elle recula au hasard, demi-morte, les yeux fermés...

A ce cri, Emile et Caroline s'étaient précipités dans l'atelier. Emile reçut dans ses bras cette femme qui allait tomber. Devant lui était un homme d'un aspect hideux et repoussant, pâle, avec une barbe dressée, des traits hagards, une sorte de froc en lambeaux, qui venait d'entrer sans doute par cette porte ouverte, et qui avait causé la frayeur de cette femme.

Emile vit l'homme d'abo d, l'envisagea un moment, et s'écria tout à coup: —Sois!...

Puis baisant les yeux sur la femme renversée dans ses bras: —Antonia!...

En même temps saisis par la garde cotta-épée que les mains de la jeune fille défailloient-abandonnait, il en secoua le fourreau et en pré-enta la pointe nue au mi-érable qui arrivait ainsi.

Cet homme était dans un état voisin de la folie. On pouvait deviner qu'il venait de faire une longue route, tant l'expression de la fatigue se mêlait, sur son visage, à celle de l'énergie factice que s'impose trop souvent un caractère violent. Son premier mouvement fut de se précipiter sur cette épée nue, de la saisir des deux mains en s'écriant :

—Elle est à moi !..... et j'ai juré que vous me la rendriez !.....

Emilie voulut la retenir, mais, trop occupé d'Antonia qui reposait, inanimée, sur son bras gauche, il la laissa échapper si facilement que son Solarez, la tirant brusquement à lui, en fit entrer trois pouces dans sa poitrine, à l'endroit du cœur.....

Presque aussitôt, il la rejeta sanglante, recula vers la porte en étendant les bras, sans proférer un mot, et, trébuchant sur le degré qui formait le seuil de cette porte, tomba en dehors à la renverse.

Il était mort.

Comme si une force venue d'en haut l'eût réveillée alors, Antonia ouvrit les yeux, se sépara d'Emilie, qui ramassa et garda en main l'épée vengeresse. Au même instant, un homme, un vieillard, au maintien grave et solennel, entraît après avoir jeté un coup d'œil froid sur le cadavre étendu au-dehors. C'était Taliba. Il ferma la porte pour cacher ce lugubre objet, et dit :

—Voilà bien le jugement de Dieu, et le marquis de Roverda est vengé comme le voulait sa fille.

Avant que personne eût répondu, une voix joyale retentit dans le parloir.

—Ah çà, mais c'est bien le père Taliba que je viens de voir dans le parc !..... Emilie !.....

Ferdinand souleva aussitôt la portière, et tout le monde fut en présence.

—Monsieur, dit alors Antonia d'une voix faible et tremblante, en s'adressant à Emilie, j'allais partir avec cette épée qui m'appartient plus que jamais.....

—Un instant ! dit le Carabe. M le baron veut il avant de la rendre, prendre connaissance du secret de cette épée ?... C'est écrit tout simplement sur la lame, et Solarez a dû le chercher longtemps ailleurs.

Emilie se prit à examiner machinalement cette lame d'épée, dont la partie azurée semblait, comme d'ordinaire, richement décorée d'arabesques d'or.

—C'est de l'arabe ! dit Ferdinand qui regardait par dessus son épaule.

—Oui, dit Taliba. Les seigneurs espagnols employaient quelque-fois encore, à l'époque où vivait le marquis, l'écriture des Arabes çagras.....

—Oh !..... s'écria tout à coup Ferdinand qui venait de lire.

Emilie lui mit la main sur la bouche, puis, prenant la parole :

—Caroline, dit-il, pardonnez-moi.—Séno- ra, je ne puis consentir à vous rendre cette épée qu'en échange du trésor dont elle porte l'indication.....

—Prenez, monsieur !..... dit-elle avec étonnement, fierté et mépris, en tendant la main pour recevoir son épée.

—Pardou ! dit Mauvert en s'en emparant et en s'approchant d'Antonia, je crois que la sénora a besoin de prendre une petite leçon de langue arabe : Voyez-vous, sénora, cette lettre est un A, cette autre est un N, cette troisième un T, cette quatrième un O, celle-ci.....

—Assez ! assez ! s'écria la jeune fille éperdue. Oh ! mon père ! Oh ! Emilie !... Ce qui était écrit sur l'épée du père, c'était le nom de sa fille, c'était le nom d'Antonia.

Lorsque les guerres furent terminées, deux anglais arrivèrent un jour au château de Fierval. L'un était sir Richard ; l'autre, commandant du brick sur lequel le neveu de lord Walton avait passé le détroit, était M. Black. Ce dernier, revenu à des sentiments plus doux, avait voulu accompagner le lord jusqu'à la demeure de celle dont le hasard lui avait fait connaître l'adresse. On sut alors que c'était lui qui, à Niort, avait fait arrêter Solarez comme prisonnier appartenant à la France, ce qui, comme on l'a vu, n'avait pas empêché ce dernier de s'évader une seconde fois.

Richard est l'époux de Caroline.

Ferdinand est toujours garçon.

Un tremblement de terre a précisément comblé le précipice de la Hotte, vers l'époque où se termine cette histoire.

MURICE SAINT-AGUST. Fix.

(Commerce.) LA FIN DU MONDE EN 1843.

Prouvée par l'Histoire de Napoléon.

Nous avons dit que Miller, le prophète de la fin du monde en 1813, s'était fait fort de trouver dans l'histoire de Napoléon la preuve de ses doctrines. Dans la meeting du Vendredi dernier, à Newark, il a rempli sa promesse avec une singulière habileté. Miller n'est pas le premier qui ait prétendu découvrir dans les écritures saintes la gigantesque image de Napoléon ; mais jamais aucun interprète de prophètes n'avait, aussi bien que lui, l'étrange rassem-

blance qui existe entre cette image, tracée il y a plus de trois mille ans, et le conquérant qui, pendant le dernier demi-siècle, a ébranlé le monde jusque dans ses fondemens. Cette transformation de Napoléon en un Messie promis de Dieu, dès le commencement du monde, est trop curieuse pour que nous ne reproduisions pas les ingénieux arguments de Miller.

C'est Daniel qui a été le prophète de Bonaparte. Après avoir, dans ses Visions [verset 23] annoncé la venue du Pape, dans les versets suivans [24 à 31], il peint les luttes que ce chef de l'église catholique aura à soutenir contre les persécutions du paganisme, jusqu'à ce qu'enfin les armées soient pour lui, et qu'il ait détruit les sacrifices quotidiens, (les sacrifices humains faits aux idoles.) Nous ne nous arrêtons pas à suivre les rapprochemens faits par Miller entre l'histoire véritable des premières années de la papauté et la partie des prophéties de Daniel que l'on dit être relative à cette histoire. Il nous suffira de dire que ces rapprochemens sont très spécieux. La seule chose qu'il nous importe de constater, c'est une date qui puisse servir de point de départ. Eh bien, tous les historiens religieux font remonter à l'année 508, après Jésus-Christ, l'extinction totale du paganisme et le commencement du règne possible du Pape. Or, dans le chapitre XIIe de ses visions, verset II, Daniel a dit que, depuis le triomphe de la papauté, jusqu'à l'extinction de son pouvoir, il s'écoulerait 1290 jours ou années. Cette prophétie s'est-elle vérifiée ; en effet le Pape a commencé à régner souverainement en..... 508 Si on y ajoute les 1290 années pré-

dictes par Daniel..... 1290

On obtient..... 1798

L'année 1798 est précisément celle où le gouvernement temporel du Pape fut aboli, à Rome, par suite de l'invasion française dirigée par un des lieutenans de Bonaparte. Voici donc notre héros amené sur la scène ; mais ce n'est pas assez de l'y faire paraître ainsi indirectement, et simplement parce que c'est lui qui, au jour fixé par Daniel, a détrôné le vicair de Jésus-Christ. Bonaparte s'est trouvé là parce qu'il y avait été de tout temps appelé par Dieu, ainsi que par Daniel. En effet, après avoir, dans les versets, 32 à 39 de la vision, fait le récit prophétique du règne triomphal de la papauté, Daniel ajoute :

“Verset 40.—Et à la fin du temps (à la fin des 1290 années) le roi du Sud se jettera sur lui (c'est-à-dire sur celui qui aura détruit le pouvoir du Pape, Bonaparte) ; et le roi du Nord viendra sur lui, comme un ouragan, avec des charriots, et avec des cavaliers, et avec beaucoup de vaisseaux ; et il [Bonaparte] entrera dans les pays, les inondera et les traversera.

“41.—Il entrera aussi dans la terre glorieuse et beaucoup de contrées seront bouleversées ; celle-ci échappera de ses mains, même Edom et Moab, ainsi que le chef des enfans d'Ammon.

“42.—Il mettra aussi sa main sur les contrées, et la terre d'Egypte n'échappera pas.

“43.—Mais il aura la puissance sur les trésors d'or et d'argent et sur toutes les choses précieuses d'Egypte ; et les Lybiens et les Ethiopiens seront à ses pieds.

“44.—Mais des symptômes venant de l'Est et du Nord le troubleront, et en conséquence il s'élançera avec furie pour détruire et perdre beaucoup de monde.

“45.—Et il plantera les tabernacles de son palais entre les mers, sur la glorieuse montagne sacrée ; et pourtant il viendra à sa fin, et nul ne le secourra.”

Tels sont les prophètes de Daniel que les interprètes de l'écriture disent s'appliquer à Napoléon. Nous allons traiter textuellement les parties les plus importantes de l'interprétation faite par Miller.

“Voyez le verset 40, dit-il. Qui a attaqué le pouvoir au Pape ? Bonaparte. C'est donc bien Bonaparte qui est désigné par le mot lui de ce verset. Quel est le roi du Sud ? c'est celui d'Espagne, pays situé au sud de la France. Eh bien ! le roi d'Espagne ne s'est-il pas jeté sur lui. Le roi du Nord [d'Angleterre] ne l'a-t-il pas fait aussi ? Le verset 40 prédit donc très bien la coalition qui eut lieu contre Napoléon entre l'Espagne et la Sardaigne [pays du Sud] d'un côté ; et de l'autre, l'Angleterre [pays du Nord].

Il entrera dans les pays, les inondera et les traversera.” Cela n'a-t-il pas été vrai à la lettre ? Bonaparte n'a-t-il pas envahi bien des pays ? la rapidité de ses conquêtes n'a-t-elle pas étonné le monde ?—Il entrera aussi dans la terre glorieuse.” La terre glorieuse, c'est l'Italie. “Edom et Moab échapperont de ses mains, ainsi que le chef des enfans d'Amon.” N'est-ce pas la prédiction des vains efforts que fit Bonaparte pour conquérir la Syrie, efforts qui échouèrent devant St-Jean d'Acre ? “Mais la terre d'Egypte n'échappera pas.” Elle n'échappa pas, en effet ; vous savez tous comment il débarrassa avec son armée et conquit la Basse Egypte.—“Les Lybiens et les Ethiopiens seront à ses pieds.” Cela n'a-t-il pas été vrai aussi. C'est en Lybie qu'il a débarqué, c'est en Ethiopie qu'il a livré sa dernière bataille, dans la Haute Egypte, la bataille des Pyramides. Les Lybiens et l'Ethiopie étaient donc à ses pieds, bien qu'il ne les ait pas complètement conquises com-

me l'Egypte proprement dite, la Basse Egypte. Mais des symptômes venant de l'Est et du Nord, le troubleront.” Comme cette prédiction a été réalisée merveilleusement ! Ces symptômes, c'était la nouvelle de la formation de la Sainte Alliance, entre la Prusse et l'Autriche, à l'Est, la Russie et l'Angleterre au Nord. Ces symptômes le troublèrent plus que toute autre chose, et aboutirent à sa chute. Cette nouvelle le fit revenir en France, et qu'arriva-t-il alors ? que dit le texte.—“Il s'élançera avec furie pour détruire et perdre beaucoup de monde.” Cette partie de la prophétie a été plus miraculeusement réalisée qu'aucune autre. C'est le véritable récit, aussi exact qu'il puisse être écrit, de la campagne de Russie. Il s'élança avec furie, suivi de 499,000 hommes, pour détruire la Sainte Alliance. La détruisit-il ? non ; mais il tua beaucoup de monde et perdit 300 ou 350,000 des siens.

“Venez maintenant au dernier verset relatif à Napoléon.—“Il plantera les tabernacles de ses palais entre les mers.” Tabernacle de palais signifie habitation royale. Eh bien ! Bonaparte a planté le tabernacle de son palais en Italie ; il fut couronné Roi à Milan, le 26 mai 1805. Or, l'Italie est entre deux mers ; c'est la terre glorieuse, la montagne des délices.—“Et pourtant il viendra à sa fin et personne ne le secourra.” Comme cela est vrai, effrayamment vrai ! Comme la fin de sa puissance arriva soudainement ! comme il tomba, lui, le plus puissant des monarques, le plus heureux des conquérans ! Il avait détruit trois millions d'hommes, détrôné la moitié des Rois de l'Europe, il commandait deux millions de vétérans, il avait sous ses pieds les trésors de la terre, et il ne fallut qu'un jour, le jour de Waterloo, pour qu'il vint à sa fin. Et personne ne le secourut, tous le trahirent. L'heure d'avant, il commandait au monde ; l'heure d'après, il était venu à sa fin. De tous les rois, de tous les maréchaux qui avaient formé sa cour, aucun ne lui vint en aide ; tout leur pouvoir fut anéanti comme le sien ; il se donna, misérable prisonnier, à son plus cruel ennemi. Dieu avait parlé, et le grand monarque tomba, sa fin était venue !

Après avoir ainsi établi l'identité de Napoléon avec le conquérant qui avait apparu à Daniel dans la vision prophétique, Miller a tiré de là la preuve que son interprétation du texte et de la chronologie des écritures est vraie, exacte. Si donc les faits accomplis viennent ainsi à l'appui de cette interprétation, il faut nécessairement admettre que les faits non encore accomplis arriveront aux dates calculées sur les mêmes bases. Repré-ntons alors la date de 508 ans après Jésus-Christ, dont l'exactitude se trouve mise hors de doute par l'histoire de la papauté d'abord, puis par celle de Napoléon, Miller a dit : Voyez ce que dit le 12- verset du dernier chapitre de Daniel : “Heureux celui qui arrivera jusqu'au mille trois cents trente-cinquième jour.” c'est-à-dire jusqu'à l'année 1335, à dater de l'époque où devait commencer l'accomplissement de cette partie de la vision, à dater de 508. “Mais alors, dit le Christ à Daniel, vas ton chemin, jusqu'à ce que la fin arrive, parce que tu resteras et marcheras à la fin des jours.” Cela signifie que Daniel devait lire dans l'avenir l'histoire du monde jusqu'à la fin des jours, et que cette fin des jours devait arriver 1335 ans après l'établissement de la souveraineté du pape, après l'année 508. Or 508 et 1335 font bien 1843.—*Courier des Etats Unis.*

NOUVELLES ANNONCES.

Avis aux Bouchers et autres
Magasin à louer
Distribution d'imprimés
Pension privée.

L'AUREORE DES CANADAS

MARDI, 22 NOVEMBRE, 1842.

NOUVELLES D'EUROPE.

TREIZE JOURS PLUS RECENTES.

Le steamer Acadia, arrivé à Boston j udi dernier, a apporté des dates de Liverpool jusqu'au 4 du courant, et de Londres du 3. Jusqu'aux journaux d'Europe n'ont été aussi dépourvus d'intérêt, il n'y a absolument rien qui puisse piquer la curiosité du lecteur.

On parlait, dans le monde politique, de la prochaine abdication de Louis-Philippe, en faveur de son fils aîné le duc de Nemours.

La séduction de lady Georgina, fille aînée du duc de Beaufort, par le prince George, duc de Cambridge, faisait beaucoup de bruit à Londres. Pour éviter un plus grand scandale un mariage était devenu nécessaire, et auquel consentirent les parties intéressées, mais Sa Majesté la reine Victoria a refusé son consentement.

Le refus de la reine est basé sur ce point, c'est-à-dire que dans le cas où ses enfans viendraient à mourir, le duc de Cambridge pourrait monter sur le trône, et lady Georgina, de sujette qu'elle est, pourrait devenir reine. Plusieurs tentatives ont été faites pour séduire Sa Majesté, mais sa résolution est inébranlable.

Un ouragan désastreux a éclaté sur les côtes d'Angleterre, vers la fin d'octobre. Plus de six personnes ont péri et des propriétés d'une valeur considérable ont été ravagées.

De nombreuses faillites, dont le chiffre est énorme, ont été déclarées en Angleterre et en Ecosse. Une lettre de Birmingham dit que toute la place est en émoi par la nouvelle que la maison américaine Goddard et Hils était en faillite pour une somme de £60,000.

Les journaux anglais disent que le National, en parlant des affaires du Canada, dit : “Il ne se présentera jamais une occasion aussi favorable que celle-ci pour les Canadiens de s'assurer de leur indépendance et se séparer pour toujours de l'Angleterre.”

Les journaux de Paris renouvellent leurs accusations contre les actes égoïques, des vaisseaux occupés à la suppression de la traite des noirs.—Ils s'occupent beaucoup aussi du droit de visite et des traités de 1831 et 1833, ainsi que de celui du 10 novembre 1841, et ils assurent que ce dernier ne sera pas ratifié.

Il est dit dans les journaux de Londres que le parlement anglais ne s'assemblera pas avant le mois de janvier ou février, mais dans tous les cas il n'y aura pas de session avant Noël.

Joseph Bonaparte a fait disparaître les difficultés qui existaient relativement aux dons fait : par son oncle le cardinal Fesh, à l'île de Corso. Parmi ce legs est une statue du premier consul et une quantité de peintures de prix.

De l'esprit de la presse torie.

—Les journaux dans le sens tory de la province semblent vouloir insinuer que le ministère n'est soutenu par l'opinion canadienne que parce que celui-ci est vendu à l'administration actuelle, et ils feignent d'oublier, les perfides, qu'il existe du moins une feuille parfaitement indépendante pour appuyer aussi le gouvernement de sir Charles Bagot. Que le ministère actuel ait voulu se créer un organe officiel, il n'y a rien là de fort extraordinaire, car les administrations précédentes en ont fait autant et plus, puisque vous Poulet Thomson surtout, il était notoire que chaque feuille anti-canadienne était soumise à la plus haute vénalité. Qui ne se rappelle pas encore aujourd'hui Le Vrai Canadien dont la création était due à l'or du plus corrompu et du plus corrupteur de tous les gouvernemens qui aient existé dans la colonie ? En Angleterre, en France comme partout ailleurs, le gouvernement a son organe officiel ; aux Etats-Unis même, où la liberté de la presse est sans restriction, ou du moins il lui est donné plus de latitude qu'ailleurs, le pouvoir fédéral a son journal ministériel, quoique la volonté populaire soit la loi suprême de l'Etat, et que la volonté exécutive ne peut avoir d'exécution que du libre arbitre du peuple qui contrôle chacun de ses actes. Il semblerait donc que dans un pays comme la république qui nous avoisine, un organe de ce genre dût paraître moins nécessaire que chez nous où il existe des partis extrêmes toujours prêts à pervertir les démarches d'une administration quelconque ; c'est pour cela que nous regardons comme une mesure nécessaire, que le gouvernement s'assure d'un organe qui puisse le justifier. Ainsi donc le ministère actuel n'a rien fait que de très approuvable en s'étayant de journaux, dont les couleurs ne peuvent être suspectes, toujours prêts à répondre au tribunal de l'opinion publique de chacune des mesures gouvernementales. Après cela, nous regardons comme la chose qui importe le plus au pays d'avoir aussi une presse indépendante pour proclamer courageusement la vérité, dans tous les cas, répudier ce qui lui paraîtra froisser les intérêts de la masse et combattre sans crainte tout ce qui pourrait lui sembler dangereux au salut public. Eh bien, cette presse telle que nous la voulons, telle que nous la qualifions, nous l'offrons au public, avec défiance dans nos propres facultés sans doute, mais du moins avec des garanties de caractère, d'indépendance et de patriotisme. L'Aurore fut créé dans un tems où personne n'osait ouvrir la bouche, dans une époque de crise et de terreur, dans des circonstances qui ne laissaient rien à espérer que la palme du martyre, où il fallait braver jusqu'aux destinées de l'échafaud pour soutenir la cause du pays ! Elle envisagea sa mission avec le courage de la résignation et se voua en toute confiance au salut de ses compatriotes. Elle se vit emporter par l'or du tyran de

l'époque jetée dans un cachot ; ses pressés furent saisis, son atelier empoigné par les agens de la police, elle fut ruinée. Cependant ce règne de vandalisme et de tyrannie se relâcha, elle vit la doujone se rouvrir pour elle, et le premier air de liberté qu'elle respira fut assez pour lui enhardir le cœur ; son premier cri fut un appel à la miséricorde du farouche despote qui tenait encore les portes de la gloire fermées sur ses frères, elle osa réclamer au nom de la justice et de l'humanité contre les atrocités de l'erreur ; quand tous les sentimens de justice et d'humanité étaient foulés sous les pieds et que le cœur des monstres qui venaient le sang à flots était fermé à toute émotion de pitié ! Plus tard, quand toutes les voix étaient muettes, et que le découragement avait gagné ce qu'il y avait de plus généreux dans le pays, seule, elle éleva des cris d'une sainte indignation contre cette armée de persécuteurs gagés qui s'avaient à prix d'or pour servir lâchement d'instrumens à toutes les mauvaises passions de parti en lâchant les chiens du pouvoir. Peut-être dans le cours de sa périlleuse carrière n'est-elle parvenue à protéger l'innocent à rendre quelque hommage à la vertu, à murer la persécution et à honorer ses compatriotes ! Du moins elle n'a pas trahi leurs intérêts, mais pour les faire triompher elle s'est imposé une tâche ardue et a accepté une lutte inégale dans la croisade du toryisme colonial contre nos libéraux politiques, nationales et religieuses. Aujourd'hui, sortie de l'orage, voyant les plus mauvais jours déjà loin derrière elle, le salut du peuple l'ont encouragée, elle médite les moyens de l'assurer ; c'est pour cela qu'elle s'appartient encore toute-entière et qu'elle est franche de tout autre contrôle que celui du devoir et de la vérité. En justice donc (et c'a été un bonheur pour elle) elle s'est vue dans la position de supporter ou verement le nouvel ordre de choses politiques qu'il a été dans des desseins de la Providence d'accorder au Bas-Canada ; et elle s'estimera heureuse de pouvoir le faire toujours.

Mais elle est restée indépendante et ne reculera jamais devant le devoir ; la néne pume qui a dit courageusement la vérité au tyran de 1837 et 1838, la dira encore chaque fois qu'elle la concevra dans l'intérêt du pays ; sa cause est celle de la justice, et quelque soit la couleur flétrissée et séduisante sous laquelle puisse se présenter le pouvoir, elle le jugera par ses actes ; sans crainte comme sans préjugé, mais aussi avec indulgence ; car elle sait faire la part des reconstructions et balancer toutes les chances auxquelles il est soumis. Ainsi la presse torie doit moins se réjouir de pouvoir dire que le présent cabinet n'est soutenu que par des organes gagés quand il a notre soutien le plus entier. Nous nous plaçons à le répéter, les hommes qui se sont embarqués dans le vaisseau de l'Etat ont fait preuve de cœur et de tête ; cela seul leur a fait bien mériter de leur pays. Jusqu'à la ils ont droit à sa gratitude, à sa confiance et à son soutien. Nous regardons donc comme le premier devoir de la presse, de leur accorder franchement son concours, d'embrasser leur parti en dépit de la malveillance de ceux qui sont intéressés à les culbuter pour ressaisir le pouvoir et en abuser. Plus que jamais ces amis du peuple ont besoin d'être étayés et défendus, car leur position est difficile et leurs travaux ardu ; il reste à tous ceux qui sont sincèrement attachés à la cause de leur pays de leur prêter la main et de travailler de concert avec eux ; c'est le seul et le meilleur moyen de nous assurer longtemps leurs services et leurs vœux, et de faire porter tous les fruits désirables au gouvernement responsable. Jamais encore pareille chance ne s'est présentée pour la portion franco-canadienne de se faire un sort politique sur le sol de leur naissance, mais pour ce à plus que jamais aussi il faut une grande association d'idées, de sentimens et de sympathie dans toute la masse, une communauté de pensées et d'actions entre le cabinet et le peuple, de l'esprit de cohésion dans toutes les nuances d'opinion ; plus que jamais il faut que la grande machine sociale se coordonne et qu'un même esprit harmonise tous les rangs des citoyens, toutes les classes du peuple. Les ennemis du nom Canadien ne se dissimulent plus qu'édulcoration politique a fait d'immenses progrès.

TERRES A VENDRE.

DANS le premier rang de Wentworth, No 24, 25, 27; dans le second rang du même lieu No. 28. Pour les conditions, s'adresser à ce Bureau. 13 Septembre 1842. j-55.

PEINTURE DE PORTRAITS.

Le Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir son Atelier de Peinture, à l'Hôtel Mathews, Rue St Paul, la porte voisine de la Banque de la Cité, où il sera prêt à recevoir en tout temps les ordres de ceux qui voudront bien l'honorer. THS. H. VALIN. 4 Octobre 1842. j-64.

REMERCIEMENTS.

W. H. RITCHMOND, offre ses plus sincères remerciements aux Dames et Messieurs de Montréal et de ses environs, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis le commencement de ses affaires; et désire le plus respectueusement, attirer en même temps, leur attention sur son assortiment de MARCHANDISES, qui consiste en parties des suivantes: Draps d'Orléans supérieur façonnés et unis de couleur. 5-4 Drap saxonney pour Is. 3d. Crêpe de Laines. Estampes de goût supérieures de Laines. Mousseline de toilette do do Indienne foncée de toilette différentes couleurs Shaw's Brochés, supérieur. Voile noir Brochés. Et une grande variété de Thibet et autres shawls de goût. Coton blanchis et non blanchis. Napes de Toile Blanche et Brune. Indiennes à 4 par verge. Le tout ci-dessus sera vendu à très bas prix pour argent comptant. Rue St. Paul. Vis-à-vis la Banque de la Cité. Montréal, 25 Août, 1842. j-47.

AVIS AUX CONTRACTEURS.

DES PROPOSITIONS seront reçues pour l'exécution du Canal, travaux de MACHONNERIE, ouvrages de TERRE et de ROC, dans toutes ou aucunes des sections sur la ligne du CANAL de BEAUCHAMON, suivant les MAPEMONDES, PLANS, SECTIONS, SPECIFICATIONS et INSTRUCTIONS, qui peuvent être vues au bureau du comité des travaux à Kingston, ou au bureau de J. B. MILL, Ecuyer, ingénieur, à St. Timothé, qui donnera également toute information ultérieure aux personnes qui désirant faire des offres, pourront requérir après 2 NOVEMBRE. On ne recevra aucune proposition qui n'est pas suivant la forme prescrite, dorénavant on peut se procurer des copies en faisant application comme ci-dessus. Les propositions seront accompagnées par un consentement écrit de deux cautions solvables, qui désirent porter comme garantie pour la due exécution du contrat, et ces propositions doivent être adressées au bureau du secrétaire des travaux, à Kingston, et doivent être remises ou avant le 21 NOVEMBRE prochain, date après laquelle aucune proposition ne sera reçue. T. S. BEGLEY. SECRETAIRE. Office du Bureau des Travaux Kingston 23 Octobre 1842. j

Porcelaine Verrerie Poterie à bas prix.

Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a en main un fond considérable et bien assorti de PORCELAINE dorée et commune, VERRERIE unie et coupée, POTERIE imprimée et commune, avec un considérable assortiment de GRES Anglais et Américain, etc. qu'il disposera convenablement pour les acquéreurs—aux PRIX LES PLUS BAS. WILLIAM MEGILL No. 125 rue St. Paul. PRES LE MARCHÉ NEUF. 20 Septembre 1842. 58.

NOUVEAUX ARRANGEMENTS POUR LA TRAVERSE DU HORSE-BOAT.

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DU HORSE-BOAT à l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'elle tiendra la traverse du HORSE-BOAT comme suit, durant toute la saison. Les traverses se feront tous les heures de chaque côté depuis SIX heures du matin jusqu'à SEPT heures du soir. La société se charge de payer la barrière pour aller et revenir le même jour à ceux qui viennent à l'autre côté du Beauve. Montréal, 23 Avril 1842. j-122.

J. HORNER.

TEINTURIER DE SOIE ET LAINE, Rue Notre Dame, première porte de la rue St. Pierre.—Avril, 1842.

AVIS.

EST par le présent donné qu'après conformité à l'Ordonnance de la 2me Victoire, Chap 3 et 4 pour la due exécution de ce qui y est mentionné le Bureau du Trésorier du District Municipal de Montréal est, pour le moment actuel, établi à la résidence du Trésorier, situé à la côte St. Laurent. EDWARD HACKETT, Trésorier du District de Montréal. 1er février, 1842. 101.

MATHEW OWENS, FRANCOIS BELLEVAL, JACQUES BOURGEOIS, JEAN-BAPTISTE DESNOYERS et JEAN, BAPTISTE DUCLOS qui ont servi dans la milice incorporée durant la guerre avec les Etats-Unis, ou leurs héritiers, obtiendront des nouvelles à leur avantage, on s'adressant au soussigné Notaire Public à Chamilly. Toutes personnes qui auraient connaissance des noms ci-dessus ou de leurs héritiers, sont priées de les en informer de la suite notice. BASILE LAROCHE. 6 Avril, 1842. j-98.

MAGASIN DE MARINE.

SUIF, Huile d'Olive, Cloches, Pavillons, pour les Steamboats. 3000 Poutres anglaises importées. 300 Rouleaux de cordages à patente Ancres, Chaines, Canevas, fil à voile, Colaltar, Brosses Brai, résine. Cannelles, Clous, (toutes sortes de voiles faites N. B. n'importe quel complet et de toutes la pour Gobelites. DE PLUS Epicerie, Sel etc. c. c. FRANCIS MULLINS. Rue des Commissaires 25 Février 1842. l. s. 107.

A LOUER.

ET possession donnée immédiatement. LA MAISON de campagne appelée "Sally Grange" avec la terre y attachée et ses dépendances. Pour les conditions s'adresser à Mr. Pelletier et Bourret à Montréal ou au soussigné au Manoir de LASALLE. L. A. MOREAU. Montréal, 2 Sept. 1842. j-99.

PERDUS OU VOLES.—DEUX CHE.

un sous poil noir, les pieds et entier, et étempé à l'épaule droite, portant tiales J. L. âgé de trois ans. Un autre sous poil blond une patte de derrière blanche, aussi un barbe blanche dans le front qui finit dans les étriers, blessé sur l'épaule gauche par le collier et le poi parti sur la patte droite de derrière par un trait, il est âgé de quatre ans. Une récompense généreuse sera donnée à ceux qui les feront retrouver ou en donneront informations. Ils sont pe tuel depuis huit jours, de chez le propriétaire sous-gré. LOUIS LEFRANCOIS. Laprairie 7 Juin 1842. j-14.

STOCKS DE LA BANQUE DE LA CITE.

20 PARTS à Vendre par le Soussigné. ALEX. BRYSON. 11 juillet 1842. 28.

PERDU.

La Rivière des Prairies, le 12 du courant, un Portemanteau en cuire contenant des hardes d'homme et de femme. Quiconque en donnera connaissance au Soussigné, sera généreusement récompensé. LOUIS MARTINEAU. Montréal 13 Septembre 1842. b 55.

EN VENTE.

CHEZ LES LIBRAIRES DE CETTE VILLE. Analyse de L'ORDONNANCE des Bureaux d'Hypothèques, suivie du texte anglais et français de l'ordonnance, des lois relatives à la création des ci-devant Bureaux de Comtés, et de la loi des lettres de ratification. On ne peut prévoir ni prévenir toutes les conséquences des innovations. —PAR— L. H. LAFONTAINE. Avocat. De l'imprimerie de LOUIS PERRAULT Un volume in 8° de vi relié. Imprimé sur caractère neufs et beau papier Prix Dix chelins. On se procurera l'ouvrage ci-dessus. A Trois Rivières, chez Mr. J. B. GARCEAU. A Québec chez MM. FRECHETTE et Cie. j-103.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

LA SOCIÉTÉ ci-devant existante entre MODESTE RICHER et AUGUSTE LARUE sous les Noms et Raison de Richer et Larue est de ce jour dissoute de consentement mutuel. Toutes dettes dues à la Société, ou contractées par elle seront réglées et continueront d'être réglées par ces dits Richer et Larue comme ci-devant. MODESTE RICHER AUGUSTE LARUE. Trois-Rivières, 24 Sept. 1842. n-64.

CORPORATION DE MONTREAL.

DES offres seront reçues jusqu'au SEIZE du courant pour fournir des blocs nécessaires au pavé des rues dans cette ville. Les dits blocs devant être de pin ou de cèdre tous placés complètement dans les dites rues à tant par verge. Ou bien à tant pour l'ouvrage en par la Corporation fournissant le bois, à prendre aux quais, et sciés carrés. Pour plus amples particularités, s'adresser à l'Inspecteur de la Cité. Conseil de ville 8 juin 1842. j. 15.

VERRERIE ET POTERIE DE LA CHINE, PAR PAQUETS.

75 PANIERS et bocaux de POTERIE par lesquels se trouvent: Paniers Pots à thé de Londres. Do. Théières noires glacées. Do. Soupières avec bord bleu. Do. Sets glacés de poterie de la Chine blanche pour Diner, Souper et Déjeuner. 25 tierçons POTERIE de la CHINE, consistant en sets complets pour thé et déjeuner. 45 quarts GRANDS VERRERES, VERRERES A VIN, et CARAFFES. —Aussi— 150 boîtes PIPES à TABAC bouts glacés. Seront vendus très bas pour argent comptant ou à un crédit approuvé, par ROBERT ANDERSON. Pointe à Calliure. Le Magasin voisin de Messrs Brien & Vennor près du Marché St. Ann. Montréal, 20 Oct. 1842. is-71.

ROUER ROY. AVOCAT, RUE S^r. GABRIEL. 22 Juin, 1842. j-21.

PARASSOLS! PARASSOLS!

DES PRIX REDUITS, et d'une BONNE QUALITE on peut les trouver chez. W. H. RICHMOND, Rue St. Paul. Montréal 25 Aout 1842. j-47.

A VENDRE OU A LOUER.

UN EMPLACEMENT de 240 pieds de long sur 100 pieds de largeur avec une MAISON de 36 pieds sur trente, à un seul étage, et aussi un bas côté attenant à la maison, de seize pieds sur 18 pieds, situé dans le village de Ste. Thérèse de Blainville, avec hangar, laiterie, remise, écurie et grange, le tout en bon ordre. Pour les conditions s'adresser sur les lieux à la propriétaire soussignée. DAME YVETTE HYACINTHE LECLEAIR Ste. Thérèse de Blainville, 27 Septembre 1842. b

TURCOT ET BERIAU.

ONT à vendre à leur magasin, Pointe à Calière, vis-à-vis du Quai, dans les hangars le MR. SHAW, du Lard et de la Fleur de toutes pes sortes, du Beurre, Fromage, Graisse etc. Et des Robes de Boeuf du Nord et des peaux repassées. 19 Mai 1842. j. T

AUX ENTREPRENEURS, ETC.

SABLE A VENDRE d'Excellente qualité, par le soussigné propriétaire, rue Sherbrooke. Le local étant dans des cent chaînes érite le paiement de Tax barrières. LOUIS COMTE. 2S Avril 1842, j. 124.

L. P. BOIVIN.

HORLOGER. RUE ST. PAUL, PRES DU MARCHÉ NEUF.

L'honneur d'informer ses nombreuses pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages à bord du "Souter Johnny" un assortiment complet d'articles de choix et de goût consistant en: Montres à patentes et à Cylindre horizontal, Théières, Cafetières, Chandelières d'argent de toutes descriptions, Sets complets de Couteaux, fourchettes Cuillères d'argent Allemand 52 morceaux bijoux, bagues, jongs d'or très pur, pendants d'oreille de Corail et de Cornaline d'une qualité supérieure, Epinglettes, tabatières, chaînes, clés d'or et d'argent et une grande variété d'autres articles et bijoux teries dont il pourra disposer à des prix modérés. —Aussi— Montres bijoux Sec. Sec. à réparer au plus court avis et à des conditions fort libérales. Montréal 17 Mai 1842.

POELES.

PATRONS MAGNIFIQUES DE POELES A CHARBON, POELES DE NOURRIE DU PRINCE DE GALLES. Poeles non pareils de parloir à quatre colonnes Do Do Do à deux colonnes Poeles de Bureaux éprouvés Do à boîtes gothiques de 15 à 30 Do Do en file de 15 à 30 Do sœurs gothiques Poeles d'Ecosse simples et doubles Do des Trois-Rivières do do Poeles de cuisine de manufacture de Montréal, des Trois-Rivières et d'Amérique, avec des fournitures en cuire et en fer blanc, à des prix réduits. Tuyaux de Russis, tuyaux à potence et devant de poeles. Le soussigné vient de recevoir un assortiment étendu de poeles, avec différents patrons neufs. Les personnes qui désirent pourvoir leurs maisons, etc. de poeles, ne peuvent manquer de s'arranger très bien, d'après la grande variété constamment en main, qui sera vendue à des tr s bas prix. WM RODDEN. Enseigne du Poêle, 131, Rue St. Paul. 20 Sept. 1842.

On désirerait dans une famille respectable se procurer DEUX ou TROIS PENSIONNAIRES, à chacun desquels on pourra fournir une chambre séparée à un prix modéré, S'adresser à ce bureau. Montréal, 5 Octobre 1841. j-60

MANUFACTURE DE TAPIS ETC.

A L'HUILE. A VENDRE. AUDESSUS de 3000 VERGES de Tapis Fleuris de patrons et grandeur assorti, pour plancher etc. TAPIS de Table, Piano etc. Toile, Baptiste, Ginham, Soie, etc., Manteau, Chapeau, Toiles de Chapeau Cirées, Prelats et autres Toiles. M. A. LAFLAME. Marché à Foin. Montréal, 12 avril, 1842. im.

AVIS.

EST par le présent donné qu'après cette date je ne payerai aucune dette contractée en mon nom, par qui ce soit sans un ordre signé de ma part. J. B. LECLERE. b. m. Lavaltrie, 25 Aout, 1842.

A VENDRE.

PAR le Soussigné, le résidu de la côte St. Pierre, de et de. ran augmentation d'Aston divisée en 52 lots de 50 ar ens chaque lot. Dans les bois francs, township Sommers et, les lots Nos. 26 et 27. Rang 10. 23 et 24. Rang 11. Pres de Drummond Ville, township de Wickane Nos. 26 et 12, Nord 2. Rang 3. —DE PLUS— Une des meilleures places de moulin à Chester. No. 18. Rang 1. Toutes ces terres sont pour ainsi dire au milieu des habitations, et d'une fertilité reconnue. Le Soussigné en disposera son marché pour argent comptant ou pour un crédit qui ne devra pas excéder 10 ans. Un titre incontestable sera donné. Pour plus amples informations, s'adresser aux Trois Rivières au Soussigné. E. S. PACAUD. Montréal 15 juillet 1842, j-30

BOEUF. POUR LES BOTTES, SOULIERS, HARNAIS &c. &c. CHEVRAGE bien supérieur au terrain généralement en usage est la nourriture naturelle du cuir qu'il assouplit, rend imperméable à l'eau &c. &c.

—CHEZ— Mr. R. TRUDEAU, APOTICAIRE. Rue St. Paul près du Marché Neuf. Et chez Mr. BRIDERON Tanneur Longue Montréal, 29 Mars, 1842.

AVIS.

EST par le présent donné que toutes personnes qui achèteront ou recevront en gage de Magdelaine Dubcau, mon Epouse aucuns effets appartenant à notre Communauté ou qui lui vendront quoi que ce soit généralement seront responsables des conséquences qui pourraient en résulter et je prie le public généralement que dorénavant je n'acquiescerai aucune dette contractée par elle pour quelque commerce que ce soit. NARCISSE DUBEAU. St. Laurent 22 juin 1842. l. s. b-m-21.

RELIEUR



THOMAS CAREY informe respectueusement le public qu'il est prêt à exécuter à son magasin, rue St. Paul, vis-à-vis l'Hôtel Rasco, TOUTES RELIEURES de LIVRES dans aucun style, suivant les ordres, et aussi promptement que possible. Il espère par son assiduité, son attention et la modicité de ses prix, s'assurer un PARTAGE des OUVRAGES. Relieuses pour les Librairies, Institutions et sociétés aux prix du commerce. N. B. L'on trouvera aussi à son magasin toutes sortes de livres d'écoles ainsi que livres de compte en blanc. Montréal, 24 Mars 1842. j-m.

A VENDRE.

UNE Superbe propriété située au faubourg Québec de cette ville dépendant de la succession de feu Dame Jos. Ed. Amiot de la contenance de quatrevingt dix pieds de front sur cent soixante pieds de profondeur, mesure française, bornée par la rue Salabery, derrière de John Donegan, d'un côté est à Pierre Bombert dit Saint Martin, de l'autre côté est à Amable Doray avec une maison à deux côtés dessus construite. S'adresser à MR. LOUIS BARSELO CULLER, rue Capital, vis-à-vis Mr. Jos. Donegan. A VENDRE par les Soussignés. 1293 cotés cuir à semelle de New-York 500 do do do différent tanneages 350 do 3 do do harnais 75 do do do selle 200 do de vache ciré 95 do de kiess 130 do peaux de veaux 500 do de vache fendu 250 doz. peaux mouton anglaises Bardure, doublure, et fil Sec. Sec. &c. JOHN PRATT, le Cie Montréal 5 Avril 1842

INSTRUCTION PUBLIQUE.

KINGSTON, 31 Mai 1842. MESSIEURS les Greffiers des Cités et des Districts municipaux sont priés de faire parvenir aussitôt que possible, au Secrétaire de l'Instruction publique, la subdivision de leurs Districts respectifs en arrondissements d'écoles. Ils sont aussi priés d'adresser toutes communications relatives aux écoles du Canada ouest au Rev. Mr. ROBERT MURRAY, surintendant, à Kingston, et toutes communications relatives aux écoles du Canada Est à J. B. MELLEUR, écuyer, M. D. Surintendant à Montréal. (Signé) ROBERT S. JAMESON. Gazette Officielle du 4 Juin, 1842. j

NOUVEAU MAGASIN DE TABAC.

A L'ENSEIGNE DE LA GROSSE TORQUETTE DE PLUS PRES DU MARCHÉ NEUF. LES soussignés ont l'honneur d'informer les marchands de Campagne et le public en général qu'ils manufacturent maintenant et gardent constamment en main un assortiment considérable de tabac à priser, à fumer et de cigares, le tout, de la meilleure qualité et à très bas prix. KURCSYN & Co. Montréal ce 22 juin 1842.

AVIS PUBLIC.

Le Soussigné à l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il a changé de demeure depuis le 1er Mai dernier, et qu'il occupe maintenant la maison ci-devant occupée par Louis BOZACINA comme HOTEL ET EPICERIE, formant l'encoignure des Rues Notre Dame et McGill, ou il tient constamment un MAGASIN DE PROVISIONS, tel que, fleur, lard, et autres articles concernant cette branche, qu'il disposera à des prix très modiques. —DE PLUS— Et constamment en vente dans sa cour des ECHELLES, DALOTS, BARDEAUX, &c. &c. JOSEPH L'HOUSIER. Montréal, 21 Juillet, 1842. 32.

PUBLIE ET A VENDRE.

—CHEZ— C. P. LEPROHON, Librairie, rue Notre Dame, PRECIS DE DIVERSES ORDONNANCES ET STATUTS REDIGES PAR GODEFROY CHAGNON, Ecr. Notaire, 1 Vol. in 12e de 108 pages.

TABLE DES MATIERES: Introduction Ordonnance pour la nomination des officiers de paroisses. Ordonnance concernant les municipalités. Acte pour l'établissement des écoles élémentaires Ordonnance pour les bureaux d'enregistrement. Acte pour remédier aux abus commis contre l'agriculture, écis de divers actes, exposa les principaux devoirs des sous-voyers, Précis d'un acte pour consolider et amender les lois relatives aux injures malicieuses contre la propriété. Acte pour l'établissement d'un bureau de cour de district et de vision, 93.

AVIS. Le soussigné à l'honneur d'informer le public en général qu'il a maintenant ouvert dans la rue St. Paul, No. 181, près de la rue St. François Xavier.

UN BUREAU d'ECHANGE, Où il paiera le plus haut prix pour toute espèce de monnaies en OR, piastres d'Espagne, écus et trente sous américains, argent anglais, pièces de quatre et huit deniers, petites monnaies et billets de différentes banques des Etats-Unis de bon cré, dit.

IL A DE PLUS A VENDRE, Lettres de changes sur New-York, papiers de banque américaine, d'un écu, et au plus bas prix. Il discounte toutes sortes de bills du Haut-Canada, trafique billets promissaires et transige toutes espèces d'affaires relatives à l'argent, le tout avec toute la diligence et la ponctualité requises des parties intéressées.

P. RICHER. Montréal, 9 juillet 1842. j-27.

AVIS. TOUTES personnes qui ont des réclamations contre la Succession de feu Dame CATHERINE GOWING, veuve Wm. LAYLOR, en son vivant aubergiste au Côteau du Lac, sont priées de présenter leurs comptes dûment authentiqués à J. Wathier, Ecuyer, Marchand du dit lieu, Curateur légalement élu à la dite Succession, ou au Notaire soussigné; et toutes les personnes qui doivent à la dite Succession de lui payer immédiatement le montant de leurs comptes. L. ADAMS s. p. Côteau du Lac 1er Septembre 1842. j-51

Robillard et Kassette, No. 74 Pine Street, NEW-YORK.

RECONNAISSANTS du noble encouragement et de la confiance dont ont bien voulu nous honorer nos amis et concitoyens; nous venons encore aujourd'hui leur soumettre nos services, et remplissons comme ci-devant tous les ordres qu'on voudra bien nous donner pour l'achat et l'expédition de toutes espèces de MARCHANDISES savoir:

DE FRANCE Rubans, velours, soieries pour dames et messieurs, chapeaux de modiste de Paris, montres, bijoux, etc., sirops, vins et liqueurs fines.

D'ALLEMAGNE Miroirs (sans cadres ou non) jouets d'enfants (à la caisse,) argenterie dans toutes ses branches pour domicile et d'église.

DES ISLES Café de Java, St. Dominique etc, riz, huiles d'olive, figues, citrons, oranges, légumes etc.

DES ETATS-UNIS Objets de tous genres de Manufacture Américaine: DES ETATS D'OHIO ET D'ILLINOIS Les arrangements que nous venons de prendre sur les marchés d'Ohio et d'Illinois au se trouve notre établissement de ventes privées et d'enchères publiques sous la direction de M. Kassette nous donnent aussi l'avantage de pouvoir acheter, sur place, aux plus bas prix possibles, tous les genres de PROVISIONS qu'offre en si grande abondance le riche sol du Ouest des Etats-Unis. Nous EXPEDIERONS DONC SUR ORDRE A MONTREAL ET A QUEBEC. DU LARD Des qualités mes, prime mes, etc. et etc.

DE LA FARINE De diverses qualités, de la groisse, beurre, cire d'abeilles, robes pour voitures d'hiver etc. TRAITES SUR LONDRES. Nous adressons aussi sur Londres, Paris, Dublin, ou ailleurs les traités qu'on voudrait négocier et expédier par New-York le tout à 1/4 0/0 de commission.

REFERENCES Jos. Roy, écr. MONTREAL. J. D. BERNARD, Ecr. G. D. BALZARRETTI, Ecr. QUEBEC. MM. F. PRATT et Freres. Tous les ordres devront être adressés à N. Y. 9 juin 1842. j-15.

AVIS. TOUTS ceux qui ont des réclamations contre la succession de feu ANDRÉ TRUDEAU, Ecuyer, en son vivant Arpenteur, de Montréal, sont priés de les faire connaître à Frs. Trudeau, rue St. Denis, ou à Z. J. Trudeau N. P. Sanguinet. Montréal 2 Juin 1842. j. 12

AGENS. Québec: Trois Rivières, Laprairie, Boucherville, Varennes, Lacadie, Chambly, Ste. Marie de Monnoir, T. H. Gacien, Ecr. P. M. St. Coisair, Mr. F. Dancreau. St. Pie, D. Bondy, Ecr. St. Hyacinthe, Mr. F. Cadore, St. Charles, Mr. F. M. Lemys, St. Marc, Mr. X. L'oscille, St. Denis, Mr. Louis Page, St. Antoine, Mr Victor Gladu, Isle Verte, Louis Bertrand, écr. P. M. St. Ours, Dr. Jos. Lussignan, St. François, Mr. L. G. D. De St-François, Nicolet, Charles Giroux Ecr. St. Grégoire, Jos. Prince Ecr. P. M. Gentilly, Ad. Stein, Ecr. P. M. Yamachiche, M. Richer Ecr. P. M. Maskinongé, Mr. Jo. Giroux P. M. St. Marie, A. D. Bondy Ecr. P. M. St. Jacques, Mr. J. Guibault, P. M. St. Jean, S. Fournier Ecr. P. M. Rigaud, St. Roch d'Achigan, Dr. J. Robitaille, St. David, Mr. Joseph Boisvert, Longueuil, Mr. E. Talham, St. Vincent de Paul, C. Garm